

VIA HFR – VIA TGF Inc.

Rapport financier trimestriel pour la période clos

Le 30 septembre 2023

Deuxième trimestre

NON AUDITÉ

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| TABLE DES MATIÈRES..... | 2 |
| RAPPORT DE GESTION | 3 |
| Mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc..... | 3 |
| Aperçu du projet de train à grande fréquence (TGF) | 3 |
| Objectifs, activités et résultats attendus pour 2023-2024 | 4 |
| Gestion des risques..... | 7 |
| Points saillants du rendement des résultats financiers pour le trimestre..... | 9 |
| ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS INTERMÉDIAIRES | 11 |
| NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR LE TRIMESTRE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2023 . | 16 |

RAPPORT DE GESTION

Mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc.

VIA HFR – VIA TGF Inc. (VIA TGF) a été constituée le 29 novembre 2022 conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle relève directement du Parlement par l’entremise du ministre des Transports. Son mandat consiste à élaborer et mettre en œuvre le projet de train à grande fréquence avec le secteur privé, y compris la conception, la construction, le financement, l’exploitation et l’entretien des services ferroviaires passager en Ontario et au Québec. VIA TGF est une filiale en propriété exclusive de VIA Rail, mais elle n’a pas de lien de dépendance avec elle, et agit à titre de société d’État mère en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à quelques exceptions près, conformément au décret C.P. #2022-0260.

Aperçu du projet de train à grande fréquence (TGF)

Le projet de TGF est une proposition d’investissement dans une nouvelle infrastructure visant à transformer le service ferroviaire passager au Canada. Avec plus de 1 000 km de nouveaux services ferroviaires passagers reliant d’importants centres, soit Québec, Trois-Rivières, Montréal, Laval, Ottawa, Peterborough et Toronto, TGF contribuera à bâtir un meilleur avenir pour les Canadiens grâce à de nouveaux trains circulant principalement sur des voies électrifiées et réservées aux voyageurs. Dans ce nouveau corridor, les trains circuleront plus rapidement et plus fréquemment, en plus d’arriver à temps. Les collectivités des régions les plus peuplées du Canada pourront donc se déplacer plus rapidement et plus facilement pour le travail ou les loisirs.

Un processus d’approvisionnement concurrentiel est en cours. En juillet 2023, le gouvernement du Canada a annoncé les trois équipes retenues dans le processus de demande de qualification (DDQ). Le processus de DDP mènera à la sélection du partenaire développeur privé qui travaillera en collaboration avec VIA TGF pour faire progresser et optimiser la conception et la portée du Projet TGF au cours de la phase de co-développement.

Objectifs, activités et résultats attendus pour 2023-2024

Cette section résume les objectifs, les activités et les résultats prévus de VIA TGF. Certaines activités se poursuivront après cet exercice pour terminer la phase d'approvisionnement et préparer la société à la phase de co-développement, qui devrait débiter au cours de l'exercice 2024-2025. Vous trouverez tous les détails dans le plan d'entreprise sommaire 2023-2024 de VIA TGF.

Objectif 1 : Établissement et opérationnalisation de VIA TGF

Activités

- Établir des processus de gouvernance adéquats et des politiques organisationnelles pour doter efficacement l'organisation en personnel afin d'atteindre les autres objectifs de VIA TGF en matière d'approvisionnement et des phases futures;
- Mettre en place des processus organisationnels, poursuivre l'ajout de ressources et mettre au point des exigences en matière de prévisions et des processus de production de rapports pour faire avancer la phase de co-développement.

Résultats attendus

- VIA TGF a embauché du personnel clé et est en mesure de faire progresser ses priorités immédiates.

Statut

- En cours

Objectif 2 : Fourniture de conseils d'expert et rôle de leadership technique auprès du processus d'approvisionnement dirigé par Transports Canada

Activités

- Fournir des conseils stratégiques (financiers, commerciaux et de marché) sur les critères de sélection, l'évaluation des propositions et le processus;
- Fournir des services d'assurance de la qualité pour les livrables techniques et liés à l'ingénierie;
- Préciser les composantes de l'Entente de pré-développement.

Résultats attendus

- Le processus d'approvisionnement du TGF est couronné de succès avec la sélection d'un partenaire développeur privé qui a une proposition réalisable qui respecte la portée, le coût, le calendrier et les paramètres du projet.

Statut

- En cours

Objectif 3 : Direction de certaines activités habilitantes du TGF

Activités

- Faire progresser l'engagement auprès des propriétaires des chemins de fer en ce qui a trait à l'accès aux voies;
- Appuyer l'évaluation d'impact et les approbations réglementaires, y compris la réalisation d'études techniques, de terrain, d'ingénierie, les activités de mobilisation du public de même que la détermination des mesures d'atténuation ainsi que des mesures d'adaptation;
- Se préparer aux consultations autochtones, notamment en remplissant l'obligation de consultation de la Couronne à travers le dialogue et l'élaboration conjointe de mesures d'atténuation et d'adaptation;
- Explorer des mécanismes pour appuyer la participation des peuples autochtones aux activités de consultation et de mobilisation pour le projet;
- Évaluer les exigences liées à la sécurité;
- Planifier et préparer l'acquisition des terrains et la gestion des services publics;
- Déterminer les exigences relatives aux permis de construction et effectuer des travaux géotechniques en vue d'atténuer les risques du projet et faire progresser le processus d'évaluation d'impact.

Résultats attendus

- Les activités habilitantes du TGF progressent comme prévu pour appuyer les échéanciers du projet pendant la phase d'approvisionnement et les phases futures.

Statut

- En cours

Objectif 4 : Conseiller stratégique auprès du ministre des Transports et de l'organisation de soutien

Activités

- Fournir des - compte-rendu au ministre des Transports couvrant l'éventail des responsabilités de VIA TGF;
- Assurer le maintien de l'analyse de rentabilité du projet, y compris des mises à jour annuelles en accord avec l'avancement des principales caractéristiques du projet et du contexte commercial;

Résultats attendus

- Le ministre des Transports est satisfait que VIA TGF s'acquitte efficacement de son mandat.

Statut

- En cours

Objectif 5 : Gestion de projet

Activités

- Mettre en œuvre un plan de gestion de projet décrivant la façon dont le projet TGF sera exécuté, surveillé, contrôlé et présentera des rapports;
- Surveiller les coûts, le calendrier, les activités et la portée du projet pour assurer la cohérence avec la charte du projet et les autres documents de gouvernance du projet;
- Déterminer les options stratégiques pour résoudre les problèmes d'ingénierie, techniques, de marché, commerciaux et de financement ayant un impact significatif sur la portée, le budget et le calendrier;

Résultats attendus

- L'avancement du projet est surveillé de près et fait l'objet de rapports; les ajustements à la portée, au calendrier et aux coûts du projet sont justifiés; les risques du projet et les mesures d'atténuation connexes sont déterminés et suivis et les activités du projet sont conformes à la charte du projet.

Statut

- En cours

Gestion des risques

Les principaux risques du projet pour VIA TGF comprennent :

- Établissement de VIA TGF comme Bureau d'élaboration du projet compétent
- Obtention de l'accès aux infrastructures et aux terrains

Atteinte des objectifs du projet. La gestion des risques est une composante fondamentale du projet TGF, et comporte plusieurs objectifs :

- Établir une culture de gestion proactive des risques;
- Établir un cadre cohérent pour la détermination, l'évaluation, le contrôle et la déclaration des risques;
- Identifier les responsables des risques pour assurer la responsabilisation.

VIA TGF assure une gestion efficace des risques d'entreprise de manière à veiller à ce qu'ils soient identifiés, évalués et gérés de façon appropriée. Une évaluation complète des risques d'entreprise, des répercussions potentielles et des mesures d'atténuation des risques de VIA TGF sera présentée dans le Rapport annuel de 2023-2024 de la société.

Un registre des risques a été élaboré conjointement par VIA TGF et le Bureau gouvernemental (dirigé par Transports Canada). Il sera revu régulièrement. Ce processus de gestion des risques permet aux responsables du projet de rester à l'avant-garde des risques associés au projet TGF.

Certains des risques du projet TGF seront assumés par le gouvernement du Canada, d'autres le seront conjointement par le gouvernement du Canada et VIA TGF, et d'autres principalement par VIA TGF. Les risques assumés par le partenaire développeur privé seront précisés davantage dans les futurs plans d'entreprise.

La gestion des risques est une priorité absolue pour VIA HFR, et un processus continu qui identifie et évalue les risques et les stratégies d'atténuation au fur et à mesure qu'ils évoluent au cours des phases du projet.

En ce qui concerne les objectifs, les activités et les résultats de VIA TGF pour 2023-2024, les risques suivants décrits dans le plan d'entreprise 2023-2024 continuent d'être surveillés, atténués et gérés efficacement :

Objectif 1 : Établissement et opérationnalisation de VIA TGF

Résultats : VIA TGF a embauché du personnel clé et est en mesure de faire progresser ses priorités immédiates.

Risque : Cela retarde l'embauche de la haute direction et du personnel et nuit à l'avancement du projet. VIA TGF n'est pas en mesure d'élaborer et de réaliser ces activités en temps opportun.

Objectif 2 : Fournir des conseils d'expert et un leadership technique au processus d'approvisionnement dirigé par le Bureau gouvernemental

Résultats : L'approvisionnement de TGF est fructueux avec la sélection d'un partenaire développeur privé qui a une proposition réalisable qui respecte la portée, le coût, le calendrier et les paramètres du projet.

Risques : Les proposants proposent des approches qui ne correspondent pas aux résultats du projet, par exemple, la portée du projet, les coûts, le calendrier ou les répercussions, et ces questions ne sont pas suffisamment prises en compte par VIA TGF ou le Bureau gouvernemental. Les retards dans l'opérationnalisation de VIA TGF ont une incidence sur sa capacité à répondre aux exigences prescrites pendant la phase d'approvisionnement.

Objectif 3 : Direction de certaines activités habilitantes du TGF

Résultats : Les activités habilitantes du TGF progressent comme prévu pour appuyer les échéanciers du projet pendant la phase d'approvisionnement et les phases futures.

Risques : Des retards possibles dans les activités du projet qui ont une incidence sur le chemin critique.

Objectif 4 : Conseiller stratégique auprès du propriétaire responsable et de l'organisation de soutien

Résultats : Le propriétaire responsable, le ministre des Transports, est satisfait que VIA TGF s'acquitte efficacement de son mandat.

Risques : Il se peut que le propriétaire responsable et TC ne soient pas efficacement informés ou conseillés sur les questions stratégiques ayant une incidence sur l'avancement des activités habilitantes ou sur la portée, le calendrier, les coûts ou les répercussions du projet. Les retards dans l'opérationnalisation de VIA TGF ont une incidence sur sa capacité à répondre aux exigences prescrites pendant la phase d'approvisionnement.

Objectif 5 : Gestion de projet

Résultats : L'avancement du projet est surveillé de près et fait l'objet de rapports; les ajustements à la portée, au calendrier et aux coûts du projet sont justifiés; les risques du projet et les mesures d'atténuation connexes sont déterminés et suivis et les activités du projet sont conformes à la charte du projet.

Risques : Le suivi de la gestion de projet ne reflète pas les besoins du projet.

Points saillants du rendement des résultats financiers pour le trimestre

Ce document présente le deuxième rapport trimestriel de VIA TGF pour la période allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023. Le 1^{er} juillet 2023, VIA TGF a franchi une étape importante lorsque les contrats du bureau technique (environ 30 contrats) ont été attribués par la Banque de l'infrastructure du Canada à VIA TGF. Cette étape majeure signifie que VIA TGF est maintenant prête et en mesure d'assumer le rôle de Bureau d'élaboration du projet dans le cadre du projet de train à grande fréquence.

VIA HFR continue de renforcer son cadre de direction. Le 8 septembre, Martin Imbleau s'est joint à VIA HFR à titre de tout premier président-directeur général, une étape clé dans le renforcement de la capacité de la nouvelle organisation. À la fin du deuxième trimestre, les effectifs principaux de VIA HFR se composaient de 50 professionnels. Elle continue d'attirer et de mobiliser l'expertise et le talent nécessaires pour s'acquitter de son mandat, de ses objectifs et de ses activités en cours. En août, VIA HFR a ouvert son bureau satellite de Toronto pour compléter son siège social à Montréal. Cela favorisera une meilleure collaboration entre le personnel de toutes les régions.

Au cours de la première moitié de l'exercice, les experts du domaine de VIA HFR ont joué un rôle déterminant pour aider Transports Canada et Services publics et Approvisionnement Canada à mener à bien le processus de demande de qualification (DDQ). Par conséquent, trois équipes soumissionnaires ont été qualifiées et invitées à l'étape de la demande de propositions (DDP).

VIA HFR fait progresser d'autres activités importantes liées au projet et se prépare au processus d'évaluation d'impact. Cela comprendra des études sur le terrain sur les voies existantes et les terres publiques ; la planification de stratégies d'acquisition de terrains ; l'évaluation des exigences liées à la sécurité ; et la collaboration avec les compagnies de chemin de fer hôtes pour comprendre les conditions de leurs actifs et leur accès. VIA HFR s'engage auprès des collectivités et des organisations autochtones susceptibles d'être touchées pour faire progresser la consultation et la collaboration.

VIA HFR répond aux demandes actuelles, tout en se concentrant sur les besoins futurs du projet et de l'organisation. Afin de faciliter une transition en douceur vers un éventuel partenaire développeur privé, VIA HFR retient les talents pour les phases d'approvisionnement et de co-développement de ce projet.

Pour l'exercice 2023-24, le Parlement a affecté 43,67 millions de dollars à VIA HFR dans le cadre du Budget principal des dépenses 2023-24, les tout premiers crédits pour la nouvelle société d'État. Les dépenses de 0,48 M\$ au cours du premier trimestre reflétaient la phase de démarrage de la Société. Au deuxième trimestre, les dépenses de VIA HFR ont augmenté à 11,92 millions de dollars, ce qui reflète un effectif plus élevé après l'intégration des contrats de l'équipe technique et les dépenses associées à leurs activités de travail. On s'attend à ce que les dépenses augmentent rapidement, car VIA HFR accueille de nouveaux talents pour répondre aux demandes de travail. Les dépenses pour le premier exercice sont en voie d'utiliser pleinement les crédits de 43,67 M\$.

| Catégories de dépenses (en milliers de dollars) | 2023-2024 (Total des dépenses prévues) |
|---|---|
| Gestion et soutien : Salaires et traitements | 2 662 \$ |
| Gestion et soutien : Autres coûts d'exploitation | 1 977 \$ |
| Bureau technique : Spécialistes embauchés en vertu d'ententes contractuelles | 4 224 \$ |
| Bureau technique : Services d'ingénierie, de comptabilité, d'approvisionnement, juridiques, techniques et de communication | 34 807 \$ |
| Totaux : Salaires et traitements | 2 662 \$ |
| Totaux : Autres coûts d'exploitation | 41 008 \$ |
| Total général | 43 670 \$ |

ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS INTERMÉDIAIRES

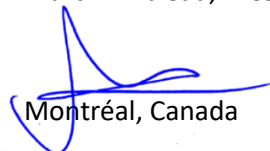
États financiers trimestriels non audités pour le deuxième trimestre de 2023-2024
de VIA HFR – VIA TGF Inc.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de préparer et de présenter fidèlement ces états financiers trimestriels conformément à la *Directive sur les normes comptables* du Conseil du Trésor du Canada : *Ligne directrice GC 5200 : Rapport financier trimestriel des sociétés d'État*, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies importantes. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements du présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

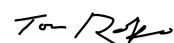
Martin Imbleau, Président-directeur général



Montréal, Canada

28 novembre 2023

Tom Roberts, Dirigeant principal des finances par intérim



Ottawa, Canada

28 novembre 2023

VIA HFR – VIA TGF Inc.
 État trimestriel de la situation financière – non audité
 Au 30 septembre 2023
 (en milliers de dollars)

| | 30 sept. 2023 |
|---|------------------|
| Actifs financiers | |
| Trésorerie | 183 |
| Financement public à recevoir | 9 151 |
| Total des actifs financiers | 9 334 |
| Passifs | |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 9 334 |
| Total des passifs | 9 334 |
| Dettes/excédent net | |
| Actifs non financiers | |
| Immobilisations corporelles | 0 |
| Dépenses prépayées | 0 |
| Total des actifs non financiers | 0 |
| Déficit accumulé | 0 |
| L'excédent accumulé comprend : | |
| Déficit d'exploitation accumulé | 0 |
| | 0 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

VIA HFR – VIA TGF Inc.
 État trimestriel des résultats – non audité
 pour le trimestre clos le 30 septembre 2023
 (en milliers de dollars)

| | 12 mois clos le 31 mars 2024 (Budget) | Trimestre clos le 30 septembre 2023 (Réel) | Semestre clos le 30 septembre 2023 (Réel) |
|---|---|--|---|
| Produits | | | |
| Crédits parlementaires – Note 3 | 43 670 | 10 178 | 12 403 |
| Total des produits | 43 670 | 10 178 | 12 403 |
| Charges | | | |
| Charges d'exploitation – Note 4 | 43 670 | 11 919 | 12 403 |
| Total des charges | 43 670 | 11 919 | 12 403 |
| Déficit d'exploitation | 0 | (1 741) | 0 |
| Excédent ou déficit accumulé au début de la période | 0 | 1 741 | 0 |
| Excédent ou déficit d'exploitation accumulé à la fin de la période | 0 | 0 | 0 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

VIA HFR – VIA TGF Inc.

État trimestriel de la variation de l'actif financier net (dette nette) – non audité
pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023
(en milliers de dollars)

| | 12 mois clos le 31 mars 2024 (Budget 2023- 2024) | Trimestre clos le 30 septembre 2023 (Réal) | Semestre clos le 30 septembre 2023 (Réal) |
|--|---|---|--|
| Déficit pour la période | | (1 741) | 0 |
| Immobilisations corporelles | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | 0 | 0 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | 0 | 0 |
| | | (1 741) | 0 |
| Actif non financier | | | |
| Variation des charges payées d'avance | | 0 | 0 |
| Variation du déficit net | | (1 741) | 0 |
| Excédent net (dette) au début de la période | | 1 741 | 0 |
| Excédent net (dette) à la fin de la période | | 0 | 0 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**État trimestriel des flux de trésorerie – non audité
pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023
(en milliers de dollars)**

| | Trimestre clos le 30 septembre 2023 | Semestre clos le 30 septembre 2023 |
|--|---|--|
| Opérations de fonctionnement | | |
| Déficit net à la fin de la période | (1 741) | 0 |
| VARIATION des comptes fournisseurs | 8 850 | 9 334 |
| VARIATION des comptes CLIENTS | (9 151) | (9 151) |
| Trésorerie provenant des activités d'exploitation | (2 042) | 183 |
| Opérations en capital | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | |
| Flux de trésorerie liés aux opérations en capital | | |
| Opérations de placement | | |
| Trésorerie utilisée pour les activités d'investissement | | |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement | | |
| Augmentation de la trésorerie | (2 042) | 183 |
| Trésorerie à l'ouverture de la période | 2 225 | 0 |
| Trésorerie à la clôture de la période | 183 | 183 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR LE TRIMESTRE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2023

Non audité

1. Renseignements généraux :

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés par la direction conformément aux exigences énoncées au paragraphe 131.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et rendent publics des rapports financiers trimestriels conformément à la Norme du Conseil du Trésor sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État.

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe et constituent le premier ensemble d'états financiers à être préparés par VIA HFR – VIA TGF Inc. Ces états financiers doivent être lus conjointement avec le texte inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Pouvoirs et activités

VIA TGF a été constituée le 29 novembre 2022, conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle relève directement du Parlement par l'entremise du ministre des Transports. Son mandat consiste à élaborer et mettre en œuvre le projet de train à grande fréquence avec le secteur privé, y compris la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien des services ferroviaires passager en Ontario et au Québec. Le mandat ne peut être modifié qu'avec l'approbation du gouverneur en conseil (décret en conseil C.P. 2022-261; décret en conseil C.P. 2022-259, tous deux datés du 24 mars 2022). VIA TGF est une filiale en propriété exclusive de VIA Rail Canada Inc., mais elle n'a pas de lien de dépendance avec elle. VIA TGF agit à titre de société d'État mère en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à sept exceptions près, conformément au décret C.P. #2022-0260.

2. Principales conventions comptables

A. Base de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et sont présentés en dollars canadiens.

B. Mesure de l'incertitude

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif financier, du passif et de l'actif non financier à la date des états financiers, et les produits et les charges déclarés au cours de la période de déclaration.

À l'heure actuelle, VIA TGF ne dispose pas d'éléments nécessitant des estimations et un jugement important.

C. Trésorerie

La trésorerie est constituée des espèces détenues dans les comptes bancaires de VIA TGF.

D. Comptes clients

Les comptes clients sont consignés et comptabilisés au coût.

E. Comptes fournisseurs et charges à payer

Les comptes fournisseurs se rapportent au montant que la société doit et sont consignés et comptabilisés au coût.

F. Charges

Les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont engagées. Les estimations des charges à payer sont faites à la fin de chaque période.

G. Revenus d'intérêts

Les intérêts sur les dépôts en espèces sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont perçus.

H. Montants prévus au budget

Les montants prévus au budget inclus dans les états financiers ont été fournis à des fins de comparaison. Ces chiffres sont conformes au Plan d'entreprise de VIA TGF.

3. Crédits parlementaires:

Les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de revenus lorsque les critères d'admissibilité sont respectés, jusqu'à la limite de l'autorisation votée. Toute portion d'un crédit parlementaire à laquelle VIA TGF a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée dans les comptes clients du gouvernement du Canada.

Sur les crédits parlementaires approuvés (43,7 M \$ dans le Budget principal des dépenses 2023-2024), 2,2 M \$ ont été reçus au premier trimestre et 10,2 M \$ ont été ou devaient être reçus au deuxième trimestre. Le financement gouvernemental a été affecté, et VIA TGF est admissible en fonction des coûts qu'elle a engagés.

VIA TGF n'avait pas d'autres sources de revenus au deuxième trimestre, et comme 2023-2024 représente la première année d'exploitation, il n'y a pas de deuxième trimestre antérieur aux fins de comparaison des données financières. Il y a eu un excédent reporté de 1,7 M \$ du premier trimestre au deuxième trimestre.

À la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2023-2024, 12,4 M \$ des crédits parlementaires de VIA HFR avaient été utilisés. Le solde de 31,3 M \$ en crédits parlementaires devrait être utilisé au cours des deux autres trimestres de 2023-2024.

4. Charges d'exploitation

| Catégories de dépenses (en milliers de dollars) | 2023-2024 |
|--|------------------|
| Voyages d'affaires | 48 \$ |
| Rémunération et avantages sociaux | 907 \$ |
| Location de locaux | 213 \$ |
| Honoraires professionnels : Personnes spécialisées en génie, en comptabilité, en approvisionnement et en services juridiques et autres spécialistes sous contrat. | 10 689 \$ |
| Télécommunications – voix et données | 14 \$ |
| Autres traitements de données | 21 \$ |
| Autres dépenses | 26 \$ |
| Total général | 11 919 \$ |

5. Opérations entre apparentés :

VIA TGF reçoit divers services administratifs de VIA Rail dans les domaines des finances, des ressources humaines, de la technologie de l'information et de la gestion des installations. Cela comprend l'utilisation de systèmes sous-jacents, comme le système financier de VIA Rail. Les montants dus pour ces services sont suivis comme des comptes clients par VIA Rail et des comptes fournisseurs par VIA TGF, pour un total de 106 000 \$ à la fin du deuxième trimestre. Le solde des comptes fournisseurs et des charges à payer déclaré dans le présent rapport financier trimestriel se rapporte aux dépenses engagées avant le 30 septembre, pour lesquelles des factures n'ont pas été reçues ni entrées dans le système financier au plus tard le 30 septembre.